

Approfondissement Bafa

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UFCV BORDEAUX
Soazig.blet@ufcv.fr
05.56.56.55.11
aquitaine@ufcv.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

curus BAFA à jour dans votre dossier
candidat jeunesse et sports

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

DEMARCHE DE FORMATION Cette démarche tend à : - Utiliser la démarche de construction du projet d'animation pour permettre au stagiaire d'aborder les différents contenus de stage dans un contexte favorisant la définition de choix personnels, l'argumentation, la confrontation et l'élaboration de moyens organisationnels, matériels et humains. - Dans les temps de réflexion, partir des connaissances et acquis des stagiaires pour les aider à les approfondir et à synthétiser les contenus essentiels. - Pour les temps d'animation, partir d'apports concrets, d'une grille de réflexion et de l'accompagnement dans les préparations pour se servir de l'action comme outil d'expérimentation, de progression et d'apprentissage. - Utiliser l'évaluation comme instrument de progression individuelle pour permettre au stagiaire d'ajuster, le cas échéant, son mode de participation, d'action et d'acquisition des contenus. - Permettre au stagiaire de comprendre l'appréciation finale personnalisée.

Contenu et modalités d'organisation

Avant tout considérée comme un moyen de formation, l'évaluation est tant le fait des formateurs que des stagiaires eux-mêmes. Chaque stagiaire possède les outils nécessaires pour développer ou renforcer ses capacités d'auto-évaluation et exprimer son analyse. L'évaluation porte sur des éléments objectifs de la formation, sur la capacité du stagiaire à exercer les fonctions d'animation, l'assiduité ainsi que l'aptitude à s'intégrer dans la vie collective et à travailler en équipe ; elle ne peut en aucun cas être l'expression d'un jugement de valeur personnel. La session est assortie d'une évaluation écrite composée : • D'une mention pouvant être satisfaisante ou non satisfaisante ; • D'une appréciation portant sur l'aptitude du candidat à exercer les fonctions d'animation. En cas de mention non satisfaisante, celle-ci fait suite à plusieurs entretiens au cours desquels cette éventualité lui est clairement énoncée. Elle peut aussi découler d'un manquement grave au respect des règles de la session.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**
Commentaires sur la parcours personnalisable **week-ends et jours fériés peuvent être inclus (la durée hebdomadaire peut aller jusqu'à 50h)**

Validation(s) Visée(s)

Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur - Sans niveau spécifique

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00171205	du 01/10/2019 au 15/01/2021	Pau (64)	UFCV BORDEAUX		Non éligible	
00161873	du 01/10/2019 au 15/01/2021	Bordeaux (33)	UFCV BORDEAUX		Non éligible	
00171204	du 01/10/2019 au 15/10/2021	Fargues- Saint-Hilaire (33)	UFCV BORDEAUX		Non éligible	
00171203	du 01/10/2019 au 15/01/2021	La Teste-de- Buch (33)	UFCV BORDEAUX		Non éligible	
00201250	du 01/08/2020 au 05/01/2022	BORDEAUX (33)	UFCV BORDEAUX		Non éligible	

00249232	du 01/09/2021 au 10/01/2025	BORDEAUX (33)	UFCV BORDEAUX	Non éligible	
00538263	du 28/11/2024 au 01/01/2029	Bordeaux (33)	UFCV BORDEAUX	Non éligible	